



MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ

Liberté
Égalité
Fraternité

Arrêté N° 2022-04/MNC du 14 février 2022
portant modification de la composition de l'Instance Régionale pour la Protection Sociale des
Travailleurs Indépendants de La Réunion

Le ministre des solidarités et de la santé,

Vu le code de la sécurité sociale et notamment les articles L. 612-4, L. 612-6 et R. 612-1 ;

Vu l'arrêté du 30 novembre 2021 relatif à la liste des organisations représentatives des travailleurs indépendants et à la répartition des sièges au sein du conseil de la protection sociale des travailleurs indépendants,

Vu l'arrêté ministériel n° 2022-02/MNC du 4 février 2022 portant nomination des membres de l'instance Régionale pour la Protection Sociale des Travailleurs Indépendants de la Réunion

ARRETE

Article 1^{er}

L'arrêté ministériel du 4 février 2022 susvisé portant nomination des membres de l'instance Régionale pour la Protection Sociale des Travailleurs Indépendants de la Réunion de La Réunion est complété comme suit :

1° En tant que Représentants des travailleurs indépendants:

Sur désignation de l'Union des Entreprises de Proximité (U2P):

Titulaires :

Au lieu de « siège vacant » lire : Monsieur RICKMOUNIE Cyrille

Au lieu de « siège vacant » lire : Monsieur JAGANARDINPOULLE Soundron

Au lieu de « siège vacant » lire : Madame LALA Amina

Sur désignation de la Confédération des Petites et Moyennes Entreprises (CPME):

Titulaires :

Au lieu de « siège vacant » lire : Monsieur CLAIN Jean-François

Au lieu de « siège vacant » lire : Monsieur LEBON Gérard

Au lieu de « siège vacant » lire : Monsieur MAILLOT Laurent

Article 2

La cheffe d'antenne de Saint-Denis de La Réunion de la Mission Nationale de Contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de La Réunion.

Fait à Saint Denis, le 14 février 2022

Le ministre des solidarités et de la santé,
Pour le ministre et par délégation,

La cheffe d'antenne,



Valérie SCELO